

Investissons ensemble dans les talents de demain !



Mesures Physiques Bordeaux en quelques chiffres

- 270 étudiants dont 240 en DUT et 30 en Licence Professionnelle
- 3700 m² de locaux avec 18 laboratoires équipés de matériels industriels diversifiés
- 30 enseignants dont 22 enseignants-chercheurs et 60 professionnels
- 9750 heures enseignées dont 6930 heures de pratique professionnelle

Nos formations

- Un DUT en deux ans avec 16 modules en lien avec le réseau professionnel local dont « Photonique », « Traitement de l'image », « Physique Nucléaire », « Traitement de données expérimentales », « Eclairage », « Environnement », « Systèmes de Mesures en réseau », « Générateurs électrochimiques »...
- Un parcours international en DUT avec 30% des enseignements en anglais et un stage à l'étranger pour 30 étudiants diplômés par an
- Une deuxième année de DUT en alternance sur 24 mois avec 17 mois en entreprise
- Deux licences professionnelles « Contrôles Non Destructifs » et « Instrumentation et Contrôle Industriel »

Solde de la Taxe d'Apprentissage 2020

Versez le Solde de la taxe d'apprentissage à l'IUT de Bordeaux

La taxe d'apprentissage permet de **financer les établissements assurant des formations technologiques et professionnelles** dans le cadre de la formation initiale.

Masse salariale (base S.S.) × 0,68% = 100% TA brute due	
PART APPRENTISSAGE (87%)	SOLDE (13%)
<i>Part versée à France Compétences et destinée à financer les contrats d'apprentissage</i>	Part que vous pouvez verser à l'IUT Bordeaux
	<i>Pour le moment, le versement est calculé sur la base de la masse salariale 2019</i>
Référence à préciser pour orienter votre versement aux départements de l'IUT Bordeaux (du 1/1/2020 au 31/05/2020)	
IUT de Bordeaux – Mesures Physiques	

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Bordeaux ?

Directement à l'IUT ou par l'intermédiaire de votre expert-comptable jusqu'au 31 mai 2020 :

- Par Chèque à l'ordre de **l'agent comptable de l'Université de Bordeaux**
Nous renvoyer, à l'aide de l'enveloppe T, le paiement avec la promesse de versement complétée.

- Par virement :
RIB : 10071 33000 00001001241 28
IBAN : 10071 33000 00001001241 28
BIC : TRPUFRP1

Le fléchage vers l'IUT de Bordeaux et ses départements ne s'effectue qu'à travers le libellé de l'opération :

- Mentionnez qu'il s'agit du Solde de la Taxe d'Apprentissage
 - Mentionnez **IUT de Bordeaux – Mesures Physiques**
 - Nous retourner la promesse de versement complétée à l'aide de l'enveloppe T.
- L'Université de Bordeaux vous fournira en retour le reçu libératoire justifiant votre versement